

---

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la commune et de la société populaire d'Evry (Aube), qui présentent des dons patriotiques et des idées sur un règlement à adopter relativement aux subsistances, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la commune et de la société populaire d'Evry (Aube), qui présentent des dons patriotiques et des idées sur un règlement à adopter relativement aux subsistances, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 499;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31144\\_t1\\_0499\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31144_t1_0499_0000_15)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

## 75

Le citoyen Lacassaigne fait hommage d'un ouvrage intitulé : *la Vérité dévoilée*.

La Convention nationale en décrète la mention honorable et le renvoi au comité d'instruction publique (1).

## 76

Les élèves de la citoyenne Saumon se présentent à la barre et félicitent la Convention nationale sur ses travaux; ils déposent un don patriotique

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

LA C<sup>ne</sup> SAUMON (3). Citoyens législateurs,

Je viens dans votre sein, accompagnée de mes parens et de mes élèves; pour vous faire part du grand désir que j'ai de me rendre utile à ma Patrie : en me consacrant à l'instruction de la jeunesse. Depuis quinze années que j'enseigne, je n'ai jamais senti de plus grand plaisir à remplir cet emploi qu'au moment où le gouvernement des tirans et des despotes s'est trouvé anéanti; par le courage de nos francs Patriotes et de nos zélés Montagnards. Encouragée du zèle de former de vrais républicains, je me suis empressée de les instruire sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de faire naître dans leur cœur l'Amour de la Patrie par cette sublime morale : « Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. » Que cette loi de Nature est admirable! j'y joints aussi les maximes républicaines, je me fais un devoir de leur présenter devant les yeux les actions mémorables des héros de la Liberté; afin qu'en grandissant ils puissent devenir, en suivant leurs exemples, des enfants dignes de mériter le titre de vrais citoyens. (4).

UN JEUNE SANS-CULOTTES (5). Oui! Citoyens législateurs,

Guidés par la noble émulation de notre institutrice et surveillés des soins assidus de ses parens; nous brûlons tous du désir d'imiter ces grands hommes de l'Antiquité romaine : Horace, Brutus, Mutius-Scaevola... Mais, que dis-je? Pourquoi m'éloigner du siècle présent puisqu'il nous en retrace d'autres aussi recommandables qu'eux! Efforçons-nous donc jeunes encore, d'imiter leurs exemples; quels plus précieux modèles! Pelletier, estimable mille fois par sa justice inébranlable, Marat par ses écrits, Chaslier par ses souffrances inouïes, le jeune Bara par sa générosité d'âme et de tant d'autres encore dont le sang répandu crie aujourd'hui vengeance! qu'il est doux pour nous

(1) P.V., XXXIII, 354. Mention dans J. GUILAUME, *ouvr. cité*, IV, 45.

(2) P.V., XXXIII, 354.

(3) Elle habite « depuis 22 ans sur la section Bonne-Nouvelle, rue Poissonnière, n° 89 » et demande « à être admise au nombre des institutrices ».

(4) C 295, pl. 993, p. 5, 20, 21, 22.

(5) La pétition est signée CHAPON, qui peut être cet orateur.

de grandir dans l'attente de verser un jour jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour venger la mort de tant, de tant de victimes que les tyrans et les despotes ont sacrifiés; crimes horribles qu'ils font encore aujourd'hui. Secondés par l'intrépidité de nos valeureux Montagnards et le courage de nos braves Patriotes nous espérons de participer comme eux au bonheur d'être appelés les défenseurs et le soutien de la République française une et indivisible.

Le jeune FOURNERA. Citoyens représentans, L'Amour que j'ai pour ma Patrie m'engage à suivre l'exemple de mes concitoyens pour participer comme eux au don patriotique qu'ils viennent déposer sur l'Autel de la Patrie. Guidé par cette noble impulsion je ne puis m'empêcher de faire éclater ma joie dans le sein de l'Assemblée en l'assurant du plaisir que nous ressentons tous à faire le léger sacrifice des récompenses de nos parents pour les consacrer aux défenseurs de notre Liberté. En conséquence, Citoyens, vous voudrez bien recevoir favorablement notre petite offrande comme étant un témoignage sûr de notre amour pour la Patrie.

La citoyenne Saumon a donné une pièce d'argent d'Espagne, de la valeur de 5 liv. 5 s., et deux écus de 6 livres. Les jeunes républicains de son école ont donné une pièce de 12 sols de Bâle, deux pièces de 10 sols d'Espagne, trois jetons et une pièce de mariage; plus, 22 liv. 1 s. en monnaie blanche: en tout, 34 liv. 1 s. (1).

## 77

Les autorités constituées de la commune de Boullay-la-Société, district de Dreux, département d'Eure-et-Loire, félicitent la Convention sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 78

La commune et la société populaire d'Ervy, département de l'Aube, font passer l'état des dons nombreux qu'elles ont déposés sur l'autel de la patrie, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste, et lui présentent quelques idées sur un règlement à adopter relativement aux subsistances.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (3).

## 79

Les citoyennes de la section de l'Homme-Armé remercient la Convention nationale du

(1) P.V., XXXIII, 498.

(2) P.V., XXXIII, 354. Voir ci-dessus, 17 vent., P. ann. III.

(3) P.V., XXXIII, 354.